

ABONNEMENTS

LYON

Un an 7 fr.
Six mois 4 »

DÉPARTEMENTS

Un an 9 fr.
Six mois 5 »

ÉTRANGER

Selon les droits de poste

Les abonnements sont reçus à partir du 1^{er} de chaque mois; ils se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant. L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

LA VÉRITÉ

JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

AVIS

Les manuscrits qu'on voudra bien nous adresser seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Malgré cette mesure, les divers travaux publiés par la *Vérité*, n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Les lettres nécessitant réponse devront être accompagnées d'un timbre-poste. — Envoi franco des lettres et manuscrits.

Tout ouvrage dont il sera déposé aux bureaux deux exemplaires, sera annoncé ou analysé.

Bonne loi.

La bouche parle de l'abondance du cœur : est pourquoi l'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et l'homme méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur. (Christ. — Evangile selon S. Mathieu, ch. xii, v. 34 et 35.)

Sagesse.

Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. (Christ. — Evangile selon S. Mathieu, ch. x, v. 16.)

Charité.

Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges, si je n'ai pas la CHARITÉ, je suis comme l'airain qui résonne, ou comme la cymbale retentissante. (I Epître de S. Paul aux Corinthiens, ch. xiii, v. 1.)

Bureaux : à Lyon, rue de la Charité, 48.

AVIS

Nous avons pris nos mesures pour que, à partir de ce numéro, nos abonnés de Lyon reçoivent notre feuille le dimanche, et ceux du dehors le dimanche également ou le lundi au plus tard.

LE MAGNÉTISME SPIRITUALISTE.

SOMNAMBULISME A DISTANCE. — SUSPENSION EN L'AIR. BILLOT ET DELEUZE.

(3^e article. — Voir le dernier N°)

Nous allons analyser la curieuse correspondance imprimée en 1836, 2 vol. in-8, engagée entre deux docteurs célèbres, qui s'occupaient de magnétisme. On verra que dès 1820, les faits d'apparitions et d'apports quise retrouvent d'ailleurs au 17^e et au 18^e siècle dans les sectes d'initiés et d'illuminés, se sont reproduits encore comme des phénomènes très naturels basés sur les rapports du monde invisible avec le nôtre, et que l'on se tromperait étrangement en voulant faire du spiritisme une manifestation contemporaine, tandis qu'il a toujours existé. La seule différence à signaler, c'est qu'aujourd'hui les phénomènes sont généraux et connus, tandis qu'autrefois ils n'étaient crus et vus que par un petit nombre d'hommes. Nous ferons ce résumé aussi succinct, mais aussi complet que possible.

Deleuze (24 mars 1829) se plaint, comme il l'a fait dans tous ses ouvrages, « que certains magnétiseurs fassent des expériences de pure curiosité. » — Billot, le 9 avril suivant, se plaint, de son côté, des humiliations que l'on fait subir aux magnétiseurs, de la jalousie de ses confrères... Il abandonne sa cause à Dieu, qui a fait pour lui de grandes choses... « Oui, dit-il, j'ai vu, j'ai entendu tout ce qu'il est permis à l'homme de voir et d'entendre... »

Dans ces effusions entre deux magnétiseurs devenus amis, quoiqu'ils n'eussent pas la même théorie, Billot écrit à la même date : « Permettez-moi de vous le dire, tous vos écrits me semblent révéler une arrière-pensée... Votre théorie n'est qu'une sainte ruse pour ne pas effaroucher les esprits forts qui ne veulent que du positif... »

Le même (27 février 1830), après avoir assuré « qu'il a déclaré toute la vérité concernant les phénomènes extraordinaires manifestés dans sa malade (la fille Mathieu), et qu'il ne s'en écartera jamais dans l'exposé de ses expériences..., révèle à Deleuze des choses qui, peut-être bien, ajoute-t-il, passeront pour des rêveries; il lui dit enfin : Vous n'auriez pas combattu la théorie des Esprits pendant quarante ans si, comme moi, vous aviez eu sous les yeux et sous la main des masses de faits qui m'ont forcé de l'adopter. » — Il cite d'une lucide, à l'état de veille, des faits très curieux.

Deleuze (15 mai 1830), avoue avoir vu lui-même des lucides à l'état de veille... « Le docteur Chap..., dit-il, en a vu de semblables... J'ai caché bien des choses dans mes ouvrages, continue Deleuze, parce qu'il n'est pas temps encore de les dire. »

Dans sa réponse (16 juillet 1830), Billot parle de certains points dans le somnambulisme, que Deleuze dans ses écrits avait regardés comme inexplicables. « Dans vos écrits, lui dit-il, il se peut que nous soyons d'accord *in petto*... » Il cite à ce dernier plusieurs passages dans ses ouvrages, qui prouvent qu'il a en effet caché bien des choses... « Entre nous, monsieur, poursuit Billot, est-il besoin de tant de réserve? Malgré vos réticences, je vous ai compris... »

(24 septembre 1830). Deleuze, après une longue discussion sur la matière, dit que « le seul phénomène qui semble établir la communication avec les intelligences, ce sont les apparitions... » Il cite un exemple récent, en observant que c'est peut-être un fait de prévision, ce qui cependant, d'après lui, n'infirmerait pas la possibilité des apparitions... « Si sa santé le permet, il fera paraître dans l'*Hermès* un mémoire sur les phénomènes psychiques et dans lequel il s'affranchira de la réserve qu'il s'était imposée jusque-là, et dont M. Billot a deviné la cause... Les faits sont aujourd'hui si connus et si multipliés, qu'il est temps de dire la vérité... »

Billot (24 juin 1831) écrit à Deleuze qu'en lisant ses ouvrages, il a vu « que certains phénomènes lui étaient déjà familiers avant que lui-même entrât dans la carrière, et qu'il n'y a rien de merveilleux dont il n'ait été témoin pendant trente ou quarante ans de sa carrière magnétique. » « Si vous n'en avez pas fait mention, ajoute-il, vous

aviez vos raisons pour les faire... La dissidence entre nous n'est qu'apparente ; il nous sera facile de nous rapprocher... »

Deleuze (9 juillet 1831) répète « qu'il a évité à dessein de rapporter des faits merveilleux. Il ne faut jamais les montrer à des incrédules ; ce n'est pas ainsi qu'on réussit à les convaincre. »

Billot, après avoir confié des faits stupéfiants qu'il faut lire dans la correspondance, devient encore plus expansif ; ce sont déjà de vieux amis : « Le temps est venu, dit Billot, où je ne dois plus avoir de réticences pour vous... » Il lui répète qu'il a vu et entendu tout ce qu'il est permis à l'homme de voir et d'entendre ; il a été témoin d'une extase, non telle que la conçoit le docteur Bertrand, mais il a vu des voyants magnétiques avec des stigmates ; il a vu des obsessions, des possessions qu'il a dissipées d'un seul mot ; il a vu ce que beaucoup d'autres ont vu comme lui, mais ce que le siècle ne leur a pas permis de révéler ; il était esprit fort, et ce que des prêtres n'ont pu faire pendant trente années, le magnétisme l'a opéré ; les vérités de la religion lui ont été dévoilées. — Il rapporte une partie de ces révélations qui ressemblent beaucoup à la doctrine des anciens philosophes mêlée avec celle du christianisme, doctrine qui préparait les enseignements du spiritisme. — « Des intelligences supérieures se présentent, président aux séances, se manifestent par la bonne odeur qu'elles répandent : L'ambrosie des mythologues n'est plus un mythe pour nous. Les Esprits mauvais et impurs se présentent aussi ; mais nos voyants savent les discerner... » (23 juillet 1831). — On croit lire Jamblique ou Porphyre dans l'antiquité ou le *Livre des Médiums* de nos jours.

Dans une autre lettre (30 août 1831), en envoyant à Deleuze de nouvelles observations, il lui dit « que ces séances qu'il extrait de leurs éphémérides n'auraient jamais vu le jour, si dans l'intérêt de la grande science, il n'avait cru devoir les confier au sein de l'amitié prudente et discrète. »

Dans une lettre du 9 septembre 1831, M. Billot annonce « qu'il va passer à des preuves plus évidentes de l'apparition des Esprits, qu'on ne saurait, dit-il, ni contester, ni amoindrir ; car elles sont matérielles, puisqu'on les voit, qu'on les touche. — Peut-être M. Deleuze trouverait-il que c'est un peu trop merveilleux pour y croire ; — le doute n'est plus pardonnable quand on a touché et qu'on peut toucher encore. Ce qu'il va dire (30 septembre 1831) convaincra les plus sceptiques ; il n'y a ni illusion, ni vision ; lui et ses co-sociétaires ont vu et touché, il prend Dieu à témoin.

PHILALÉTHÈS.

(La suite au prochain numéro)

Réponse à M. Déprele.

LA SALETTE.

Puisque quelques-uns de nos frères se sont laissés prendre aux arguments des incrédules, notre devoir est de saisir la plume et de rétablir la vérité. Nous prouverons successivement les points suivants.

1^o Le tribunal de première instance et la cour impériale de

Grenoble n'ont pas décidé que l'apparition était le fait de mademoiselle de Lamerlière, *ce qui eut été contraire à la vérité* ; ils ont acquitté l'abbé Déléon par le motif que *postérieurement* mademoiselle de Lamerlière, par des actes excentriques, et par des paroles qui ne l'étaient pas moins, a été la seule cause des accusations portées contre elle, et qu'elles ont pu l'être de bonne foi. Voici en effet ce qui a été constaté. Mademoiselle de Lamerlière était une bigotte d'un âge mûr, d'un fanatisme puéril, et amie de toutes les pratiques insignifiantes et méticuleuses surajoutées au catholicisme. Au récit de l'apparition, elle s'enflamme et s'anime, elle croit être désignée par Notre-Dame de la Salette pour aller prêcher la grande nouvelle dans l'univers ; elle se forme, avec des chiffons et des pièces d'étoffes rapiécées, un accoutrement bizarre sur le modèle à peu près semblable au récit des enfants ; ensuite elle court jusque dans les auberges, où elle veut donner la représentation de ce qui s'est passé. Et de là le tribunal et la cour de dire que c'est elle-même qui, par *ses actes postérieurs à l'événement*, a donné lieu aux suppositions. Du reste ses paroles sont inintelligibles et incohérentes. Elle est prise partout pour une femme qui n'est pas très saine d'esprit.

2^o Il est certain, aux yeux de l'infailible logique, qu'en admettant pour vrai le récit des enfants, seule base possible d'un fait attesté par eux seuls, l'apparition ne peut absolument être l'œuvre d'un incarné quelconque, et de mademoiselle de Lamerlière moins que tout autre. Je n'insiste pas sur la grande difficulté de faire quatre longues lienes à travers des hameaux et des paysans qui étaient à leur ouvrage dans les champs, sans être aperçue jusqu'au sommet de la montagne. Je passe aux arguments sérieux pour arriver enfin à la raison décisive.

La Dame a parlé aux deux enfants à la fois, puis à l'un d'eux en particulier, et tandis qu'elle parlait à Mélanie, Maximin n'entendait rien, quoiqu'il vit les lèvres de l'interlocutrice se mouvoir et qu'il fut à ses côtés ; le même phénomène se reproduisit lorsqu'elle s'adressa spécialement à Maximin. Or, ce n'est que depuis quelques années que nous savons par expérience que les Esprits ont le pouvoir de ne se faire entendre que par ceux qu'ils veulent, de produire des sons qui seront perçus par l'un, et ne le seront pas par l'autre. Mais comment, si le récit des enfants (4) est inventé, ont-ils pu savoir ce que des expériences et des faits géminés, et une étude sérieuse, nous ont appris bien plus tard ? Comment surtout un incarné, mademoiselle de Lamerlière par exemple, aurait-il pu réaliser un fait de l'ordre purement spirituel ?

C'est déjà concluant. Mais voici qui doit emporter l'assentiment de tout homme raisonnable : les bergers déclarent avoir vu, à la fin de l'entretien, la belle Dame s'envoler dans l'air. Ils ont vu disparaître le trône, et n'ont plus aperçu que la robe et les pieds. Maximin sauta même pour saisir une des fleurs du bas de la robe, mais bientôt tout disparut et se fondit. Et l'on viendra sérieusement prétendre que c'est mademoiselle de Lamerlière qui a rempli le rôle de la Dame ; sans doute elle rivalisait déjà avec le médium Home pour les suspensions en l'air ; elle était même plus forte que lui, puisqu'elle avait la faculté de se fondre et de disparaître !

Maximin m'a dit à moi-même que la Dame était plutôt élancée que grosse. Or, qui ne connaît l'ampleur de taille de mademoiselle de Lamerlière ? Mais nos démonstrations vont plus loin : elles établissent que nul incarné n'a pu remplir le rôle de l'apparition, d'après les circonstances du récit qui peut seul servir de base à la discussion.

(1) Ces enfants ne se connaissaient qu'à peine, ils n'étaient pas le frère et la sœur, comme on l'a dit par erreur. Ils ne s'étaient pas vus depuis six mois, étant tous deux au service de cultivateurs éloignés l'un de l'autre. C'était la première fois que leurs troupeaux paissaient ensemble.

Prétendra-t-on que ce récit est vrai quant au fond, mais enjolivé de broderies, par amour du merveilleux et pour se donner plus d'importance ; qu'ainsi le fait de la suspension en l'air et de la disparition progressive a pu être ajouté ?

Dans l'année qui suivit l'apparition, nous avons été visiter les lieux ; d'ailleurs nous avons fait l'ascension de la montagne pendant plus de trois heures à dos de mulet, et nous avons interrogé les enfants. Le lieu de l'événement est un plateau non cultivé d'où l'on a vue partout, rien que de courtes bruyères ou des genets rabougris, pas le plus petit arbre, haie ni fossé où l'on puisse disparaître aux regards. Il semble que le lieu ait été choisi à dessein dans la prévision de l'objection anti-spiritiste qui serait faite et par là même vaine.

3^e Il est non moins certain à nos yeux que si l'événement s'est produit par un agent spirituel quelconque, c'est par un agent inférieur et même mauvais, voulant perpétuer dans l'humanité la superstition et les pratiques puériles, ainsi que l'abrutissement du vulgaire, en faisant croire à de véritables niasseries. Que dit en effet la Dame ? qu'elle ne peut retenir le bras de son fils *courroucé* ; et de quoi ? de ce que les églises ne sont pas assez fréquentées, de ce que pendant le carême et les jours d'abstinence on va à la boucherie comme des chiens. Sans nul doute, ces pratiques sont respectables chez les croyants catholiques, mais elles sont toutes extérieures et secondaires, la vraie piété étant dans les cœurs. De quoi encore ? de ce que les charretiers mettent le nom de Dieu dans leurs jurements, de ce que les petits garçons jettent des pierres aux petites filles dans les promenades. Voilà tout. C'est pour dire ces platitudes que l'auguste et divine Marie a daigné apparaître à des bergers. Il n'est rien dit, ni de la plaie philosophique de l'athéisme matérialiste, ni de la lèpre morale de l'égoïsme individualiste, ni de l'amour effréné des richesses et des biens matériels, qui s'oppose à la fraternité véritable et à la solidarité de tous les hommes en Dieu, notre Père suprême. La Dame parle du *courroux* de Jésus, de Jésus si plein de clémence, de mansuétude et de pardon. On veut nous ramener au Jéhovah des anciens juifs et faire ainsi rétrograder l'humanité.

La Salette est une apparition due à la fourberie des mauvais Esprits, mais nous croyons fermement que le spiritisme peut et doit retenir ce phénomène contre les sceptiques et les incrédules qui le nient et qui ont cherché à le défigurer et à le travestir.

A. P.

RELATION

D'UN CAS HEUREUX D'AMPUTATION DE LA CUISSE,

pendant l'état de mesmérisme, chez un malade qui n'eut pas conscience de ce qui s'était passé,

PAR W. TOPHAM.

(Lue le 22 novembre 1842 à la Société royale médicale et chirurgicale de Londres.)

MESSIEURS,

En faisant le détail des circonstances relatives au cas important que j'ai l'honneur de communiquer à cette savante Société, je m'abstiendrai entièrement de remarques préliminaires quelconques sur la cause supposée des effets que j'ai produits. Je donnerai encore à cet état le nom de *mesmérisme*, parce que ce terme n'implique aucun principe, et touche seulement aux phénomènes et non à leur cause spécifique.

Il ne m'appartient pas de rechercher quel peut être l'agent au moyen duquel le mesmérisme exerce son influence sur le

patient ; si c'est par quelque moyen qui nous soit déjà familièrement connu sous un autre nom, ou par un moyen totalement nouveau pour notre expérience.

La plupart des hommes, en entendant parler de quelque phénomène nouveau, s'efforcent, à l'aide de leurs propres raisonnements, d'en connaître la cause, au lieu d'en constater la vérité par l'expérience seule ; de là une croyance ou une négation. Les phénomènes étonnants du magnétisme ont souvent aussi justifié cette observation. C'est pourquoi je me bornerai *aux faits*, et seulement à ceux que je pourrai personnellement affirmer.

James Wombell, âgé de quarante-deux ans, homme laborieux, d'un caractère calme et tranquille, souffrait depuis six ans environ d'une affection douloureuse du genou gauche. Le 24 juin dernier, il fut admis à District-hospital, à Wellow, près Allerton Noths, n'étant plus capable de travailler et souffrant beaucoup. On reconnut bientôt que l'amputation de la cuisse, au-dessus de l'articulation du genou, était inévitable ; et on proposa par hasard de la faire, si cela était possible, pendant le sommeil magnétique.

Je vis Wombell le 9 septembre pour la première fois. Il était à l'hôpital, assis sur son lit, seule position qu'il pût tenir. Il se plaignait d'une grande douleur au genou, et d'une grande excitabilité et d'une perte de force provenant d'une inquiétude permanente et de la privation de sommeil ; en effet, il n'avait pas dormi, pendant les trois semaines précédentes, plus de deux heures sur soixante-dix.

Au premier essai de mesmérisme, qui m'occupait trente-cinq minutes, le seul effet produit fut l'occlusion des paupières, avec animation du visage et sommeil magnétique ; et, quoique parlant et éveillé, Wombell n'aurait pu ouvrir les paupières avant une minute et demie.

Mon essai du lendemain fut plus heureux, et en vingt minutes il s'endormit. Je continuai à le magnétiser chaque jour, le 18 excepté, jusqu'au 24 septembre, son impressionnabilité augmentant chaque jour, de telle sorte que, le 23, le sommeil fut produit en quatre minutes et demie. La durée du sommeil était variable : il se prolongeait généralement pendant une demi-heure, quelquefois pendant une heure, et rarement pendant une heure et demie. Mais, à deux exceptions près (essai de converser avec lui), il fut invariablement éveillé, quoique sans surprise, par la douleur violente de son genou, laquelle revenait subitement à certains intervalles.

La troisième fois que je le vis, il était dans une grande angoisse, et en était réduit aux larmes. Je commençai à faire des passes longitudinales sur le genou malade ; en cinq minutes il se sentit, par comparaison, à l'aise, et, en continuant à le magnétiser, il était, dix minutes après, endormi comme un enfant. Non-seulement ses bras, mais la jambe malade elle-même, pouvaient être pincés avec violence, sans produire une sensation quelconque ; et cependant cette jambe était si sensible à la douleur dans son état ordinaire, qu'elle ne pouvait supporter dans le reste de son étendue la couverture la plus légère. Il dormit, cette nuit, sept heures sans interruption.

Après l'avoir magnétisé pendant dix à douze jours, on aperçut un grand changement dans son extérieur. Le teint de la santé reparut, il devint frais, se sentit beaucoup plus fort, était dispos de corps et d'esprit, dormait bien, et recouvra son appétit.

Le 22 septembre, il apprit pour la première fois la nécessité d'une amputation prochaine. La communication lui parut tout à fait inattendue, et l'affecta considérablement. Ce jour-là, j'essayai, contre sa volonté, l'expérience du mesmérisme, procédant par contact avec la main, le chargeant d'appliquer spécialement son esprit à prévenir mon influence. Pendant l'action, il regardait de temps en temps autour de lui, agitant ses yeux lorsqu'il

les sentait s'appesantir, et en douze minutes et demie il passa au sommeil magnétique. Les deux ou trois jours précédents, il avait reçu l'influence en six minutes. Il m'apprit plus tard qu'il avait, à plusieurs reprises, essayé de suivre l'avis qu'il venait de recevoir, et la grande souffrance qu'il avait éprouvée ; mais il avait bientôt senti une influence irrésistible, et alors il avait perdu toute conscience. Cependant la préoccupation de la perte de sa jambe, troubla, cette nuit, son sommeil *naturel*. Le jour suivant, il fut encore endormi en quatre minutes et demie, sous l'influence de mon toucher, quoique je le trouvasse inquiet, tourmenté, et par conséquent malade.

Je m'absentai à cette époque, et ne pus voir Wombell jusqu'au 28. Il paraissait en bonne santé et de bonne humeur ; son sommeil naturel était profond et régulier ; et sa douleur mitigée et amoindrie. Il était alors convaincu que l'opération pouvait être convenablement essayée pendant le sommeil magnétique, et, avec son consentement positif, elle fut fixée au samedi suivant.

Le samedi matin, 4^{er} octobre, je magnétisai encore Wombell, comme les deux jours précédents. Cela se fit en présence de MM. William Ward. Sq. de Wellow (l'opérateur), et de deux autres chirurgiens ; c'était, comme je croyais que cela arriverait, afin qu'une première magnétisation tendit à rendre le sommeil plus profond quand on magnétiserait de nouveau pour l'opération, et aussi pour le jeter dans l'état dans lequel il devrait être quand le temps en serait venu.

Il dormit une heure, et fut éveillé par un essai de conversation avec lui. Je fis voir alors le pouvoir que j'avais d'agir sur l'un de ses membres, alors même qu'il était tout à fait éveillé. A ma demande, il étendit alternativement ses deux bras. En faisant deux ou trois passes sur chacun d'eux, mais sans contact, je les fixai tellement, que, des épaules jusqu'au bout des doigts, ils devinrent aussi roides et aussi inflexibles que des barres de fer, ne pouvant être fléchis que par une force mécanique assez puissante pour léser le membre ; et cependant, se relâchant instantanément et tombant sur les côtés, par le seul effet de mon souffle. Sa jambe droite était également affectée, et on apportait souvent un soulagement immédiat à sa douleur, en faisant de semblables passes sur le côté malade. Quoique la sensibilité à la douleur fût diminuée pendant la veille dans les membres affectés, je ne la trouvais totalement disparue que dans le sommeil magnétique.

A une heure et demie, nous nous rendîmes à la chambre de Wombell pour faire les préparatifs nécessaires. D'après les douleurs qu'il éprouvait par le mouvement, on regarda comme impossible, sans des tortures inutiles, de le placer sur une table. En conséquence, on plaça sur une plate-forme temporaire le lit très bas sur lequel il reposait. Dix minutes après avoir été magnétisé, on le porta vers la partie inférieure du lit, à l'aide des draps qui étaient sous lui. Le mouvement excita néanmoins cette douleur qui l'avait si souvent empêché de dormir antérieurement, ce qui avait encore lieu en ce moment. Il y avait quelque chose d'horrible dans la douleur produite par l'état du genou ; car je l'avais vu pincer à peu de distance, dans d'autres parties de la jambe malade, pendant le sommeil magnétique, sans qu'il en fût troublé, ou qu'il en eût la conscience. Pour éviter désormais un mouvement nécessaire quelconque, on plaça la jambe dans la position la plus convenable qu'il pût supporter. Bientôt après il déclara que la douleur avait cessé ; puis je le magnétisai de nouveau pendant quatre minutes. Un quart d'heure après, je dis à M. Ward qu'il pouvait commencer l'opération. Je mis alors doucement deux doigts de chaque main sur les paupières fermées de Wombell, et les tins de la sorte jusqu'à ce qu'il fût profondément endormi. M. Ward, après avoir jeté un coup d'œil attentif sur le malade, plongea profondément son couteau au centre du côté externe de la cuisse, jusqu'à l'os :

alors il fit une large incision autour de l'os, jusqu'au point opposé à la partie interne de la cuisse. Le silence, en ce moment, était terrible : on n'entendait que la respiration calme d'un homme endormi ; car celle de tous paraissait comme suspendue. La position de la jambe fut plus incommode qu'elle ne paraissait, pour faire la seconde incision ; et l'opérateur n'aurait pu la faire avec la même facilité que la première. Peu après la seconde incision, on entendit un gémissement du malade, qui continua par intervalle jusqu'à la fin. Cela me donna l'idée d'un rêve agité, car le sommeil continua aussi profond qu'auparavant. Le calme de son visage ne changea pas un instant ; toute l'économie resta sans contrainte dans un repos et une tranquillité parfaite ; on ne vit pas un muscle ou un nerf se contracter. Vers la fin de l'opération, comprenant le sciement de l'os, la ligature des artères, et l'application des bandages, — ce qui dura un peu plus de vingt minutes, — il resta comme une statue. Bientôt après l'ablation de la jambe, le poulx, devenant petit à cause de la perte de sang, on lui versa dans la bouche un peu d'eau-de-vie et d'eau qu'il avala sans le savoir. Pendant qu'on appliquait le dernier bandage, je fis remarquer à l'un des chirurgiens et à un autre gentleman présent, le tremblement particulier des paupières fermées dont il a déjà été parlé. Finalement, quand tout fut achevé, et que Wombell était sur le point d'être enlevé, son poulx se trouvant encore très petit, on lui administra un peu de sel volatil et d'eau ; cela étant trop piquant et âcre, le malade s'éveilla graduellement et avec calme.

D'abord il ne prononça pas un mot, et, pendant quelques instants, il parut tout troublé et hors de lui-même ; mais, après avoir jeté les yeux autour de lui, il s'écria : « Je bénis Dieu de trouver tout cela fini ! » On l'emporta alors dans une autre chambre ; et, le suivant immédiatement, je lui demandai, en présence de l'assemblée, de nous dire ce qu'il avait senti ou su après avoir été magnétisé. Sa réponse fut : *Je ne sais rien de plus, et je n'ai ressenti aucune douleur du tout. Une fois j'ai éprouvé comme si j'entendais une sorte de craquement. Je demandai si cela était douloureux ? Il répliqua : Pas du tout, je n'ai senti aucune douleur, et n'ai rien su jusqu'à ce que j'ai été éveillé par cette liqueur forte* (le sel volatil). Le *craquement* était sans doute le sciement de l'os de la cuisse. On le laissa tranquille et à l'aise, et à 9 heures du soir on le trouva dans le même état : je le magnétisai de nouveau à cette heure (en une minute trois quarts), et il dormit une heure et demie. Je puis ajouter de plus que le lundi suivant, le premier pansement de la plaie fut fait pendant le sommeil magnétique. A ce pansement, ordinairement accompagné de beaucoup de douleur et de cuisson, le malade ne sentit rien ; il dormit longtemps après son accomplissement ; il ne connaissait pas l'intention de M. Ward ; et, après avoir été éveillé, il n'avait pas la conscience de ce qui avait été fait.

Le récit de M. Ward, important à cause de son observation personnelle et des soins qu'il a donnés avant et après l'opération, a pu heureusement être ajouté au mien, afin de rendre complète de la sorte la narration de ce cas ; je le donne sans une syllabe de commentaires.

(Sera continué)

W. TOPHAM.

BIBLIOGRAPHIE.

LA GAZETTE DU MIDI DEVANT LE SPIRITISME, par E. Altony, brochure in-8, au bénéfice des victimes du choléra. Prix : 4 fr. ; par la poste, 4 f. 40. S'adresser aux bureaux de *La Vérité*.

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.

LYON. — IMPRIMERIE DE V^e TH. LÉPAGNEZ, PETITE RUE DE CUIRE, 10.